

Département des Pyrénées Atlantiques  
Arrondissement de PAU  
COMMUNE DE LONS

Délibération du Conseil d'Administration  
du Centre Communal d'Action Sociale de LONS

Séance du mercredi 05 juillet 2023

**PRÉSENTES:** Mme DALÉAS, Mme MAURIN, Mme LARRIBAU, Mme SANCHEZ,  
Mme VANCAUWENBERGE, Mme MAZILIÉ, Mme ZINT,

**ABSENTS EXCUSÉS:** M. LE PRÉSIDENT, Mme BLEAU, Mme CASTERA,  
Mme MOLINA

**Délibération n° 05-05072023**

**OBJET:** SUBVENTION A L'EHPAD DE LONS FONDATION JOHN BOST

Madame la Vice Présidente rappelle à l'assemblée que le projet « Debout contre les chutes » initié par l'EHPAD de LONS en 2020 a pour objectif principal la prévention individualisée des chutes au domicile et en EHPAD pour les personnes âgées de 75 ans et plus, repérées à risque de chute potentiel ou avéré.

Madame la Vice Présidente précise qu'en 2022/2023, 19 personnes du domicile et 31 de l'EHPAD ont suivi ce dispositif d'accompagnement, et qu'au regard des besoins, une liste d'attente a été instaurée.

Madame la Vice Présidente rappelle que ce projet s'inscrit sur une période de 3 ans, mais comme l'année 2020 a été considérée comme année blanche, une prolongation d'un an a été accordée par l'Agence Régionale de Santé.

Aussi, l'EHPAD de Lons sollicite également une prolongation du soutien de la collectivité par la demande d'une subvention pour l'année 2023 pour un montant de 6 200 €. Cette subvention a pour vocation le financement de prestations telles que les activités physiques adaptées, la sophrologie.., ainsi que l'acquisition de petits équipements.

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré,

**DÉCIDENT** d'accorder une subvention de 6200 € pour l'année 2023 à l'EHPAD de LONS FONDATION JOHN BOST.

**PRÉCISENT** que les crédits sont inscrits, au budget 2023.

Fait et délibéré à Lons, les jour, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme,

La Vice Présidente du CCAS

Annie DALÉAS

